



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 18 MARS

N°2019-17

L'an deux mille dix neuf et le lundi 18 mars à 17 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : 6/03/2019

**Date d’Affichage** : 6/03/2019

**PRESENTS** : M. Géry WIBAUX, Mme Anne-Marie BRUNET, M. Alain BESNAULT, Mme Renée GRUZ, M. Yoane MARTINIERE, Mme Nathalie FILLATRE, M. Alexandre FRESNEAU, Mme Nathalie VILLAUMÉ, M. Thierry ANDRAULT, Mme Florence GUILLEMOTO, Mme Christelle PREVOST.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme Stéphanie PENOT donne pouvoir à Mme Florence GUILLEMOTO,  
Mme Renée GRUZ donne pouvoir à M. Géry WIBAUX,  
M. Jean-Denis DECHAUME donne pouvoir à M. Alain BESNAULT,  
M. Loïc CHATILLON

**SECRÉTAIRE** : Mme Nathalie VILLAUME,

Nombre de membres afférents au CM : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11 + 3 pouvoirs

**Objet de la délibération** : 2019-17 Projet de création d’un lotissement communal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de créer un lotissement communal, nommé La Simerie d’une contenance totale d’environ 15 000 m2 pour la création de 20 lots.

Monsieur le Maire explique que le budget sera soumis à TVA

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l’unanimité :**

- **ADOpte** ce projet de lotissement nommé La Simerie.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la Direction des Services Fiscaux afin de connaître la valeur vénale des terrains pour faire une offre d’achat aux propriétaires après présentation dudit projet,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier en concertation avec l’AT86.

Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
En Mairie, le



Le Maire,

*Géry Wibaux*

Géry WIBAUX

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le :  
Et publication ou notification le :

AR PREFECTURE

086-218601862-20190318-D2019\_18-DE  
Regu le 20/03/2019